

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Cône Sud

Argentine, Chili, Paraguay, Uruguay

Une publication du SER de Buenos Aires en collaboration avec le Service économique de Santiago
Du 16 au 30 mai 2025

Déplacement en Argentine du délégué interministériel aux approvisionnements en minerais et métaux stratégiques (DIAMMS)

A l'occasion du salon minier Arminera, le délégué interministériel aux approvisionnements en minerais et métaux stratégiques (DIAMMS), M. Benjamin Gallezot, s'est rendu en Argentine du 20 au 23 mai. Il a ainsi rencontré le vice-ministre aux mines et à l'énergie, Daniel Gonzalez, le secrétaire d'Etat aux mines, Luis Lucero, plusieurs autorités locales dont le gouverneur de la province de San Juan et les différentes parties prenantes de l'industrie minière. Ces rencontres s'inscrivent dans une volonté de renforcement de la relation bilatérale sur les minerais et métaux critiques, déjà dynamique. Les entreprises françaises ont effet massivement investi dans le pays, tout en s'efforçant de promouvoir un modèle minier responsable et respectueux des ressources naturelles et des communautés locales. Eramet, pionnier européen de la production de lithium en Argentine, a inauguré en 2024 sa première usine d'extraction directe de lithium dans la province de Salta. D'autres entreprises, telles qu'Adionics, Eurodia et Geolith, sont également bien positionnées dans la production de lithium, à travers la fourniture de technologies visant à limiter l'impact environnemental. Enfin, Stellantis a investi dans des projets miniers (cuivre) pour sécuriser l'approvisionnement de minerais critiques essentiels à son plan d'électromobilité.

LE CHIFFRE A RETENIR
+63%
Production de lithium en
2024 par rapport à 2023

Si l'Argentine dispose d'un secteur minier encore modeste (0,8% du PIB, 4,8% des exportations 2024) en comparaison avec son voisin chilien (12% du PIB, 59% des exportations 2024), celui-ci présente un fort potentiel, à la faveur de la demande croissante de lithium et de cuivre, deux ressources clés pour la transition énergétique. L'Argentine, actuellement 4^{ème} producteur mondial de lithium et dotée des 3^{ème}, devrait voir sa production de lithium croître rapidement. Selon la Chambre argentine des entreprises minières (CAEM), en 2024 la production de lithium a atteint 75 000 tonnes et les exportations ont généré 654 MUSD, soit une augmentation en volume de 63%. Avec quatre projets en production, les perspectives s'annoncent prometteuses avec six autres projets en construction et des extensions prévues pour les projets actifs. Le secrétariat aux mines estime que la production de lithium pourrait atteindre 200 000 tonnes LCE d'ici 2027. Le pays cherche aussi à relancer sa production de cuivre, à l'arrêt depuis 2018. Huit projets se trouvent dans des phases avancées, dont celui de Los Azules de McEwen en partenariat avec Stellantis, et les projets de Lundin en association avec le géant australien BHP dans la province de San Juan.

L'exploitation de ce potentiel est encouragée par un cadre réglementaire favorable aux investissements étrangers dans le secteur minier. L'Argentine a en effet mis en place un régime de concession qui offre un meilleur accès à la ressource que le Chili et la Bolivie. En outre, le « Régime d'Incitation aux Grands Investissements » (RIGI) devrait faciliter l'émergence de nouveaux projets. Le 20 mai, le gouvernement a ainsi approuvé le premier projet minier dans le cadre du RIGI, le projet de lithium Rincón de l'entreprise anglo-australienne Rio Tinto pour un investissement de 2,7 Mds USD. Six autres projets miniers sont en attente de validation. Selon le secrétaire d'Etat aux mines, les exportations minières pourraient atteindre 10 Mds USD en 2027 si les ambitieux projets de lithium et de cuivre se concrétisent, une opportunité pour diversifier la matrice exportatrice du pays et générer les devises dont le pays a besoin.

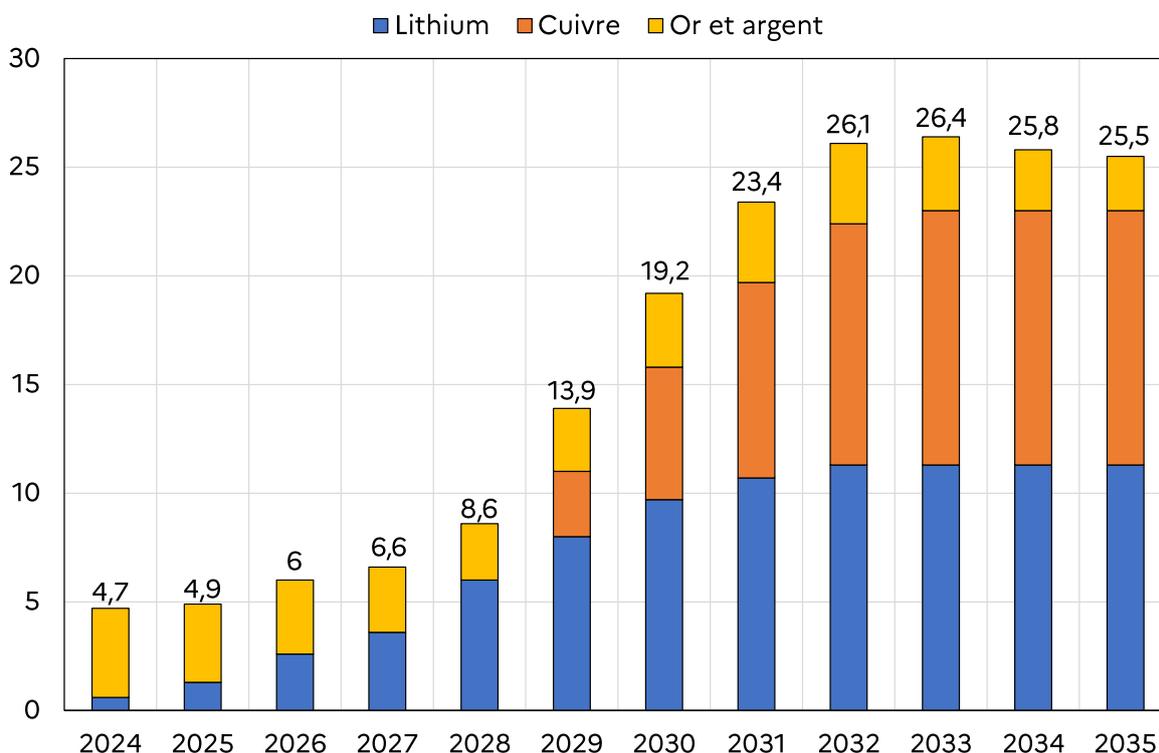
Principaux indicateurs macroéconomiques

		Argentine	Chili	Paraguay	Uruguay
Derniers chiffres annuels					
Croissance du PIB réel	2024	-1,7%	2,6%	4,0%	3,1%
Inflation (fin de période)	2024	117,8%	4,5%	3,8%	5,5%
Solde budgétaire (% du PIB)	2024	0,3%	-2,7%	-2,1%	-3,2%
Dettes publique (% du PIB)	2024	85,3%	42,0%	45,2%	68,7%
Solde courant (% du PIB)	2024	1,0%	-1,5%	-3,9%	-1,0%
Dettes extérieure (% du PIB)	2024	49,2%	78,0%	34,7%	57,2%
Prévisions et anticipations					
Inflation (fin de période) - Agents économiques	2025	27,1%	4,1%	3,8%	5,8%
Croissance du PIB réel - FMI	2025	5,5%	2,0%	3,8%	2,8%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2025	5,0%	2,0%	3,8%	2,5%
Croissance du PIB réel - FMI	2026	4,5%	2,2%	3,5%	2,6%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2026	3,4%	2,0%	3,8%	2,2%
Pour mémoire					
PIB nominal (Mds USD)	2024	632	330	44	81
Population (millions)	2024	47,1	20,0	6,9	3,5

Sources : FMI, Instituts statistiques nationaux, Banques centrales nationales, SER Buenos Aires

Graphique de la semaine

Argentine : Prévisions du Secrétariat aux Mines d'exportations de minerais (en Md USD)



Sources : Secrétariat aux Mines, SER de Buenos Aires

ARGENTINE

Le gouvernement annonce de nouvelles mesures pour encourager l'utilisation des dollars informels

Attendu depuis des semaines, le « Plan de réparation historique de l'épargne des argentins » a été présenté par le gouvernement. Il vise à promouvoir l'injection dans le système financier de l'épargne en devises détenue informellement par les Argentins, résultat de décennies de défiance vis à vis du Peso, du système financier et des gouvernements. Cette épargne est estimée entre 200 Md USD et 400 Md USD soit 30 à 60% du PIB. Les principales mesures annoncées par l'exécutif incluent i) la fin de la déclaration systématique auprès de l'ARCA (Agence de recouvrement et d'exécution des douanes) des opérations notamment d'achats pour la consommation personnelle, de vente de véhicules d'occasion et de bien immobilier, et les transactions des notaires ii) la hausse des seuils de transactions financières nécessitant déclaration auprès de l'ARCA¹ iii) le lancement d'un système « simplifié » pour l'imposition des revenus des ménages et des entreprises, dont les détails restent à préciser. Ces mesures rentreront en vigueur au 1^{er} juin.

Ce plan vise aussi à renforcer l'accumulation de réserves de change, objectif central du nouveau programme FMI. Alors que le décaissement de 12 Md USD du nouveau programme FMI (20 Mds USD sur 4 ans), couplé au soutien des bailleurs internationaux, a permis de gonfler les réserves en termes bruts à court-terme, celle-ci ne progressent plus depuis. Si une émission obligataire du 28 mai (*cf infra*) a permis des entrées de 1 Md USD, l'accumulation de réserves nettes demeure éloignée de la cible fixée par le FMI dans le cadre de la 1^{ère} revue du programme (afin de bénéficier d'un décaissement additionnel de 2 Md USD). Cette faible accumulation s'explique par la priorité donnée par le gouvernement à la lutte contre l'inflation (facilitation des importations, politique de Peso fort, ...), alors que se profilent les élections législatives d'octobre.

La mise en œuvre de ces mesures, ainsi que leurs implications macroéconomiques restent à ce stade incertaines. D'un côté, les mesures annoncées pourraient permettre i) d'augmenter les réserves de change brutes en cas de placement de l'épargne dans les banques du pays ii) d'avancer

vers le processus de « *dollarisation endogène* » de l'économie souhaité par le président Milei iii) d'apprécier le Peso *ceteris paribus* (hausse de l'offre d'USD avec offre de Pesos fixe), pour le rapprocher de la borne basse de la bande de fluctuation du taux de change afin de réduire l'inflation importée iv) de soutenir la consommation, le crédit et la remonétisation de l'économie. Toutefois, il reste à préciser si ces mesures respectent les standards internationaux du GAFI, en matière de lutte contre le blanchiment d'actifs. De plus, la formalisation de l'épargne des Argentins dépendra de la confiance de ces derniers, difficilement anticipable à ce stade. La mise en œuvre pratique de ces mesures – sans passage par le Congrès – est aussi incertaine, certains gouverneurs de Provinces (dont celui de Buenos Aires) ayant déjà indiqué leur opposition.

Réussite d'une émission obligataire d'1 Md USD remboursable en Pesos, mais avec un taux d'intérêt élevé

Le gouvernement a émis un titre obligataire le 28 mai, souscrit en USD et dont le remboursement s'effectuera en Pesos pour un total de 1 Md USD.

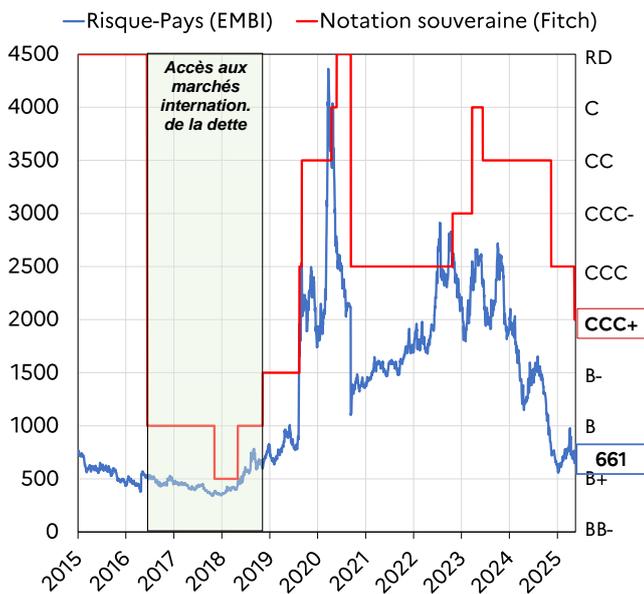
Ce bon du Trésor (*BONTE 2030*) dispose d'un taux d'intérêt fixe particulièrement élevé, de 29,5% par an, avec échéance en 2030. Le titre comprend une clause de vente (ou « *put* ») en mai 2027, contraignant le Trésor à rembourser l'investisseur en cas de demande de sa part. Ce titre a été émis sous le régime de droit local, et non américain.

Cette émission vise à reconstituer les réserves de change, tout en préservant le taux de change. En effet, l'accumulation de réserves nettes demeure faible et loin de l'objectif fixé par le FMI (*cf supra*), et cette émission devrait effectivement permettre l'injection de réserves, afin d'honorer l'échéance de dette en devises de 4 Md USD le 9 juillet. De plus, ce canal d'accumulation des réserves permet au gouvernement de ne pas déroger à un de ses objectifs : la non dépréciation du taux de change, qui aurait des répercussions sur l'inflation. Cette émission apparaît toutefois insuffisante pour atteindre la cible d'accumulation des réserves, cible à atteindre dans quelques semaines.

¹ A titre d'exemple, le seuil de déclaration pour les virements bancaires pour les personnes physiques est passé de 1 M ARS à 50 M ARS (de 860 à 43 000 USD au taux de change actuel)

Graphique :

Le niveau de risque pays et de notation souveraine ne semblent, à ce stade, pas suffisants pour une nouvelle émission souveraine



Source : JP Morgan, Fitch, SER de Buenos Aires

Si la demande (1,7 Md USD) pour cette obligation a dépassé le montant maximum d'émission, démontrant un intérêt des investisseurs, le taux d'intérêt est bien plus élevé que ce qu'anticipait le marché (entre 22% et 28%). D'après les analystes, ce niveau de taux d'intérêt induit des attentes de taux d'inflation annuels de 20% et de dévaluation 17% dans les prochaines années. Cependant, cette émission pourrait être un premier test, qui pourrait précéder d'autres émissions en devises avec remboursement en pesos. A ce stade, l'Argentine n'est cependant pas en capacité de retourner, *stricto sensu* sur le marché international de la dette, (soit avec des émissions en USD et remboursements en USD), compte tenu d'un risque pays encore trop élevé.

Net recul de l'activité économique en mars

L'indicateur mensuel d'activité économique (EMAE) a affiché une baisse de 1,8% en v.m en mars 2025 (+5,6% en g.a), après une hausse de +0,7% en février. Cette contraction en variation mensuelle est la première depuis près d'un an. En variation annuelle, les performances des différents secteurs d'activité continuent d'être hétérogènes, et sont à appréhender en considérant un important effet de base, puisque l'activité en mars 2024 s'était largement contractée en raison du plan d'ajustement de J. Milei (-8,4% en g.a en mars 2024). L'activité en mars 2025 est restée portée par les secteurs de la finance (+29,3% en g.a), du

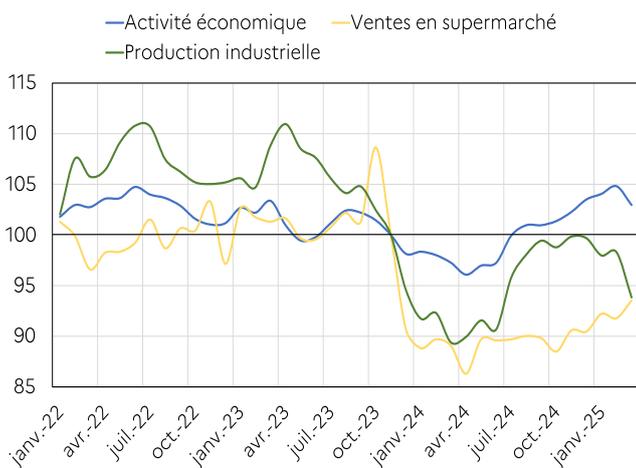
commerce (+9,3%) et de l'industrie piscicole (+7,0%). Le secteur de la construction connaît également un rattrapage (+9,9%), alors qu'il avait été un des plus impacté par le programme d'ajustement économique en 2024. A l'opposé, certains secteurs ont enregistré une contraction dont l'hôtellerie restauration (-3,6%), affectée par un tourisme en berne (baisse des arrivées de non-résidents de 25,3% g.a) en lien avec l'appréciation du Peso.

Ce résultat d'activité décevant est aussi à associer aux incertitudes qui entouraient alors l'adoption du nouveau programme FMI. Pour rappel, l'Argentine a signé le 11 avril un nouveau programme FMI, le 23^{ème} de son histoire, pour un montant de 20 Mds USD sur 4 ans. Les semaines précédentes l'adoption du programme avaient été marquées par une montée de l'incertitude sur les réformes associées au programme, en particulier cambiales. Les exportateurs avaient ainsi adopté des comportements d'anticipation, reportant leurs ventes en attendant un taux de change plus rémunérateur. L'activité n'a pas été la seule variable macroéconomique impactée par ces incertitudes au mois de mars, puisque l'inflation mensuelle avait aussi dépassé la barre des 3% avant de refluer le mois suivant.

Ces chiffres d'activité laissent toutefois présager une croissance du PIB robuste sur le T1 2025. Pour mémoire, après avoir fortement reculé au S1 2024 sous l'effet du plan d'ajustement, l'activité rebondit depuis le S2 2024 (+4,3% et +1,4% vt aux T3 et T4 24). Le rebond est porté par de forts effets de base, par la reprise de la consommation privée grâce à la baisse de l'inflation, et par la hausse de l'investissement grâce au rebond du crédit. Sur l'année 2025, le FMI prévoit une croissance de +5,5%. Toutefois, certains éléments doivent conduire à relativiser ce rebond. Par exemple, les ventes en supermarché n'ont progressé que de +3,0% g.a en mars 2025, alors que mars 2024 avait été un mois de fort recul des ventes (-9,3%).

Graphique :

Indices d'activité économique (base 100 novembre 2023)



Source : INDEC, SER de Buenos Aires

Annonce de la prolongation de la réduction temporaire des droits d'exportation sur le blé et l'orge jusqu'au 31 mars 2026

Cette mesure permet aux filières agricoles du blé et de l'orge de continuer de bénéficier d'un taux réduit de droits d'exportation de 9,5% par rapport aux 12% qui s'appliquaient avant le 21 janvier. Pour rappel, en janvier 2025, le gouvernement avait annoncé la réduction temporaire des droits d'exportation pour les principaux produits agricoles destinés à l'export jusqu'au 30 juin 2025 afin de stimuler les exportations. Alors que les acteurs du secteur agroalimentaire appelaient au maintien de cette mesure et à la suppression de ces droits à terme, le gouvernement a décidé d'exclure de cette prolongation les principales cultures d'été, telles que le soja et le maïs, qui sont aussi les principaux produits exportés par l'Argentine parmi les produits agroalimentaires (67% des exportations agroalimentaires pour le soja et 14% pour le maïs). À partir de juillet, le soja sera à nouveau taxé à 33 %, contre 26 % aujourd'hui, le maïs et le sorgho à 12 % contre 9,5 %, et le tournesol à 7 %, contre 5,5 %.

Ce retour au régime fiscal précédent devrait permettre à l'État de générer entre 900 M et 1Md USD de recettes supplémentaires, dont 85% issues du complexe du soja. Les droits d'exportation figurent en effet parmi les principales sources de recettes fiscales du pays. En 2024, ces droits ont représenté 3,7 % des recettes fiscales (contre 2,9 % en 2023, année de sécheresse historique). Toutefois, cette politique fiscale est largement perçue dans le secteur comme un obstacle à

l'investissement, réduisant la rentabilité des exploitations agricoles et freinant sa compétitivité.

CHILI

Enami choisit Rio Tinto comme « partenaire privilégié » pour l'exploitation du lithium des salars altoandinos, au détriment d'Eramet

L'entreprise nationale de la mine chilienne (Enami) a annoncé le 22 mai avoir retenu l'entreprise anglo-australienne Rio Tinto comme partenaire privilégié (« socio preferido ») pour développer le projet d'extraction de lithium dans les salars altoandinos, une décision qui écarte le groupe français Eramet. Le projet Salares Altoandinos, situé dans la région d'Atacama, englobe les salars Aguilar, La Isla et Grande, qui connaissent des niveaux de concentration très importants, positionnant le projet comme l'un des trois gisements les plus importants du Chili. Avec des ressources estimées à plus de 15 millions de tonnes de carbonate de lithium équivalent (LCE), l'objectif est d'atteindre une production annuelle de 75 000 tonnes.

Enami avait lancé le 16 mai 2024, un appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner l'entreprise avec laquelle elle formerait une co-entreprise pour exploiter ces salars (règle établie par la stratégie nationale du lithium d'avril 2023). Douze entreprises étaient impliquées dans la procédure, mais seulement quatre avaient été retenues lors de la dernière phase de sélection, dont Eramet et Rio Tinto qui étaient les seules à proposer une offre globale incluant les aspects financier et opérationnel, ainsi que des technologies d'extraction directe du lithium (DLE). Cette décision intervient alors qu'Eramet avait acheté 120 000 hectares de concessions englobant les salars altoandinos en novembre 2023. Suite à cet achat, l'entreprise française avait annoncé vouloir investir jusqu'à 1 Md USD sur sept ans.

L'accord entre Rio Tinto et Enami annoncé le 22 mai prévoit un investissement total de 3 Mds USD, avec une contribution initiale de 425 M USD de la part de Rio Tinto. Cette somme financera notamment une étude de préféabilité, l'exploitation de son usine pilote en Argentine et la mise en œuvre de sa technologie DLE. La gouvernance du projet sera partagée : Rio Tinto détiendra trois sièges au conseil d'administration et 51 % du projet, tandis qu'Enami conservera deux sièges, avec une participation de 49 %.

Il s'agit d'un doublé pour Rio Tinto car l'entreprise avait déjà été sélectionnée par l'entreprise publique Codelco pour le projet concernant le Salar Maricunga, trois jours auparavant. Ces résultats confirment la stratégie offensive de Rio Tinto et son objectif de contrôler une grande partie de la production mondiale de lithium.

Projet de loi visant à accélérer les projets d'investissements au Chili

Le ministre des Finances chilien Mario Marcel a annoncé un ensemble de mesures ayant pour but de faciliter l'exécution des projets stratégiques d'investissement. Cette annonce est un signal fort pour les industries demandeuses d'une réduction des délais d'obtention des permis sectoriels, considérés comme particulièrement longs pour le développement de projets stratégiques au Chili. Cette déclaration s'inscrit ainsi dans une volonté politique générale visant à créer un climat plus favorable aux affaires en simplifiant et en accélérant les procédures. Lors des Chile days à New York, Mario Marcel avait également annoncé des crédits d'impôts et des mesures fiscales pour favoriser les investissements dans les industries émergentes, et notamment en matière de projets liés à l'hydrogène vert.

Parmi les efforts déployés par l'exécutif pour stimuler les investissements, le projet de loi-cadre sur les permis sectoriels, en cours de discussions au parlement, sera une étape importante. Ce nouveau projet de loi vise à réduire les procédures et délais pour les projets d'investissements suffisamment avancés dans leur processus d'évaluation environnementale vient s'ajouter aux efforts du gouvernement.

Cette procédure accélérée sera particulièrement orientée vers les projets de construction et d'infrastructures. L'exécutif vient ainsi apporter son soutien à un secteur récemment en crise face à un manque de ressources, une absence de cadre politique clair, une incertitude réglementaire et des procédures administratives particulièrement pesantes. Un renforcement des investissements dans les infrastructures paraît aujourd'hui essentiel au développement du pays et à l'augmentation de la qualité de vie des ménages.

Lancement d'un prêt vert de la SFI finançant des bâtiments durables

Le 8 avril, la Société financière internationale (SFI), a finalisé un accord avec Santander Chili pour un prêt de 100 M USD destiné à financer des projets de construction durable. Il s'agit du premier investissement de de la SFI au Chili dédié aux

bâtiments écologiques. Cet engagement s'inscrit dans une stratégie plus large de l'institution, qui prévoit d'investir 4,1 Mds USD en Amérique latine pour accélérer la décarbonation du secteur.

Dans le cadre de ce partenariat, la SFI a mis à disposition son expertise technique, des solutions innovantes et un accompagnement pour garantir que les projets financés atteignent des normes élevées en matière d'efficacité énergétique. Ces constructions devront obtenir la certification EDGE (*Excellence in Design for Greater Efficiencies*), qui atteste qu'un bâtiment consomme au moins 20 % d'énergie, d'eau et de matériaux énergétiques en moins par rapport aux projets conventionnels.

Cette certification s'inscrit dans une démarche visant à réduire les émissions de CO2 du bâtiment — qu'il s'agisse de la construction, de l'entretien ou de l'exploitation — qui représente à lui seul 37 % des émissions mondiales et environ 26 % de celles du Chili. Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, le Chili devra réduire de moitié les émissions directes du secteur d'ici 2030 et parvenir à un parc immobilier neutre en carbone d'ici 2050.

Santander, déjà engagée dans cette transition avec un accord similaire signé avec la SFI au Mexique en 2023, entend jouer un rôle clé dans la décarbonation du secteur dans la région. La banque a ainsi prévu d'investir 120 Mds EUR entre 2019 et fin 2025 dans des projets de financement vert, plaçant la durabilité au cœur de sa stratégie.

Avec la faiblesse du cours du lithium et de difficultés administratives, les groupes chinois Tsingshan et BYD interrompent leurs projets de valorisation du lithium au Chili.

Dans le cadre de la Stratégie Nationale sur le lithium, présentée par le gouvernement de Boric en novembre 2023, les entreprises chinoises Tsingshan et BYD avaient été choisies pour construire des usines de valorisation du lithium. Ces investissements à hauteur de 233 M et 290 M USD, présentés comme les plus importants jamais réalisés dans le secteur du lithium au Chili, auraient permis de valoriser respectivement 120 000 tonnes de lithium et 50 000 tonnes de phosphate de fer lithié par an. En échange, les deux géants chinois auraient eu accès à des prix préférentiels et à un approvisionnement en carbonate jusqu'en 2033.

Une série de facteurs ont cependant poussé Tsingshan et BYD à rompre les contrats et donc à annuler les constructions des usines. Parmi eux, la baisse du prix du lithium, qui a enregistré une chute

de près de 87 % depuis 2022, passant d'environ 77 000 dollars la tonne à seulement 10 400 dollars. Cette baisse est le reflet d'une stagnation de la demande de voitures électriques –en deçà des prévisions des acteurs de l'industrie– et d'une offre importante poussée par la multiplication des projets, notamment portés par des acteurs chinois. Le marché du lithium se retrouve confronté à une surproduction structurelle, avec des excédents estimés à 141 000 tonnes d'ici la fin de l'année 2025. Ces facteurs, combinés aux difficultés que BYD avait soulevé il y a un an en termes de procédures administratives, ont compromis la viabilité des projets aux yeux des entreprises.

Ces retraits illustrent les difficultés rencontrées par le gouvernement dans la mise en œuvre de la « Stratégie nationale du lithium ». Le président Boric avait pourtant fait du lithium une priorité de son mandat, durant lequel il souhaitait, d'ici 2030, faire du Chili le principal producteur de lithium au monde, en nationalisant progressivement son industrie. Il avait prévu de créer une entreprise nationale du lithium qui permettrait d'appuyer le développement des grands projets miniers et le développement des partenariats publics-privés. Néanmoins, beaucoup de ces réformes ont été ralenties du fait des craintes d'un retour d'un modèle de nationalisation sur le lithium et de doutes sur l'efficacité de la gestion publique du secteur.

PARAGUAY

Le Paraguay et l'Argentine signent un nouvel accord sur la centrale hydroélectrique Yacyretá

Les autorités argentines et paraguayennes ont signé le 19 mai nouvel accord fixant à 28 USD/MWh le tarif provisoire de l'électricité produite par la centrale de Yacyretá. Cet accord, signé entre le vice-ministre argentin de l'Énergie et des Mines, l'Entidad Binacional Yacyretá (EBY) et l'Administración Nacional de Electricidad (ANDE) du Paraguay, vise à renforcer la coopération énergétique conformément au principe de participation égale fixé dans le traité de Yacyretá de 1973. Implantée sur le fleuve Paraná et inaugurée en 1994, la centrale est le plus grand complexe hydroélectrique de la région et joue un rôle stratégique dans l'approvisionnement énergétique des deux pays.

L'établissement d'un tarif unifié à 28 USD/MWh pour les deux pays est perçu comme une avancée pour la stabilité financière de l'EBY. Jusqu'alors, le Paraguay s'acquittait d'un tarif fixe de 22,63

USD/MWh, tandis que l'Argentine bénéficiait de tarifs inférieurs et variables, pouvant descendre jusqu'à 17 USD/MWh. Ce réaligement tarifaire est une évolution importante pour le Paraguay, qui l'a obtenu après une réduction exceptionnelle de ses cessions d'électricité à l'Argentine ces derniers mois.

Au-delà de l'harmonisation des paiements, ce nouvel accord vise à optimiser la gestion conjointe de l'énergie produite et garantir une répartition plus équitable des coûts d'exploitation de la centrale. Il permettra à l'Argentine de retirer jusqu'à 85 % de l'électricité générée par Yacyretá, sous réserve de l'accord préalable du Paraguay. Cette disposition s'inscrit dans une volonté de mieux encadrer un usage déséquilibré : de 1994 et 2024, environ 92 % de l'électricité produite par la centrale ont été consommés par l'Argentine, contre 8 % par le Paraguay. En outre, cet accord vise à garantir les fonds nécessaires aux dépenses de fonctionnement de l'EBY et lui permettre de reprendre ses investissements. Cette nouvelle dynamique de coopération permet d'avancer dans le projet de modernisation du bras Aña Cuá, dont la mise en œuvre devrait accroître la production annuelle moyenne de la centrale d'environ 9 %.

URUGUAY

Ferrocarril Central : les autorités et le consortium Grupo Via Central parviennent à un accord sur un versement de 144 M USD

Le 19 mai 2025, l'État uruguayen et le consortium Grupo Via Central (GVC) ont officiellement mis fin à la procédure d'arbitrage international qui les opposait, en s'accordant sur le versement par le gouvernement de 144 M USD dans le cadre du projet de chemin de fer central. Pour mémoire, ce projet ferroviaire était structuré sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP) d'un montant total de 1,5 Md USD entre l'État et le consortium GVC formé par l'entreprise espagnole Sacyr, **l'entreprise française NGE** et les entreprises uruguayennes Saceem et Berkes. Ce dernier avait donné lieu à un contentieux lorsque le GVC avait dénoncé, en février 2025, le non-respect par l'État de ses engagements contractuels. Le consortium estimait les retards de paiement à 160 M USD, situation jugée critique pour la viabilité financière du projet.

En mars 2025, des discussions avaient été entamées entre le nouveau gouvernement et le consortium pour résoudre le différend à l'amiable

Après plusieurs semaines de négociations que le président uruguayen Yamandu Orsi a qualifiées de complexes, un accord a été conclu entre les deux parties. L'État versera 144 M USD au consortium, un montant inférieur aux 160 M USD initialement réclamés, auxquels devaient s'ajouter des intérêts. Malgré ce montant, le consortium GVC a salué une résolution qu'il considère équitable et qui permet d'envisager l'avenir avec optimisme du projet.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent GUIET et Stéphane TABARIE
Service Economique Régional de Buenos Aires

Rédaction : SER de Buenos Aires, SE de Santiago

Abonnez-vous : leo.lesage@dgtresor.gouv.fr